

2019 DFPE 5 : Renforcer les activités ludiques et intergénérationnelles – Stratégie de déploiement des activités ludiques dans l’espace public. Subvention (33.000 euros) à quatre associations.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie parisienne pour l’enfance et les familles, une attention particulière est portée aux dispositifs proposant aux familles des lieux privilégiant les temps d’échange, de rencontre et de partage.

C’est notamment le rôle des ludothèques qui permettent de favoriser l’accès au jeu, droit fondamental de l’enfant, de développer les liens parents – enfants, et les échanges entre familles. Des personnels spécialisés dans le jeu et le jouet sont présents pour apporter leur aide et leurs conseils ; ils invitent le public à jouer et l’accompagnent dans le jeu, ce qui permet des échanges intergénérationnels favorables au « mieux vivre ensemble ».

Aux ludothèques et cafés-jeux traditionnels, s’ajoute la ludothèque de plein air, « R de Jeux », située place de la République. Cette ludothèque ayant rencontré un grand succès, deux ludothèques mobiles itinérantes, les « Ludomouv’ », ont été créées et sillonnent Paris depuis 2017. En complément, dans le cadre de Paris Plages, deux « Ludomouv’ », animées par des Éducateurs de Jeunes Enfants de la DFPE sont installées dans le parc des Rives de Seine et au bassin de la Villette.

Enfin, des « Ludomouv’ » citoyennes ont été déployées. Elles sont nées de la volonté d’animer les territoires au plus près des habitants en les rendant acteurs du déploiement des activités ludiques, de leur contenu et de leur rythme et en leur permettant de rendre ces activités pérennes. Six « Ludomouv’ » citoyennes fonctionnent, depuis fin 2018 dans les 12e et 13e arrondissements et depuis le printemps 2019 dans les 14e, 17e, 19e et 20e arrondissements.

Afin de favoriser les temps de partage intergénérationnels autour du jeu, trois nouveaux partenaires, l’association « Makabane » (15e), l’association « CRL 10 » (10e) et l’association « Home Sweet Mômes » (18e) proposent d’animer une « Ludomouv’ » citoyenne sur leur territoire.

Les associations font essentiellement intervenir des bénévoles du quartier déjà investis dans la vie locale. L’objectif est de proposer aux habitants des activités ludiques, conviviales et intergénérationnelles en soirée, le mercredi, le week-end et pendant les vacances scolaires. Les activités se déploieront sur l’espace public autour d’un container aménagé mis à disposition par la Ville de Paris.

Par ailleurs, l’association « Crescendo » propose d’utiliser les locaux d’une crèche (14e) dont elle assure la gestion, adaptés à l’accueil de jeunes enfants, pour animer des activités enfants-parents le samedi matin. L’objectif est de soutenir et accompagner les parents dans un lieu ouvert leur

permettant d'échanger entre eux et de développer du lien social, tout en soutenant la construction du lien avec leur enfant.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose d'attribuer, Mesdames, Messieurs, au titre de l'exercice 2019, les subventions suivantes :

- Association « Makabane » : 10.000 €
- Association « CRL 10 » : 10.000 €
- Association « Home Sweet Mômes » : 10.000 €
- Association « Crescendo » : 3.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris